



Créteil.net

[Retrouvez le site académique du SNPDEN](#) (en cliquant ici)

Informations du SNPDEN-CRETEIL

N°30-2006-2007

18 juin 2007

SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE DIRECTION

Relevé de conclusions de l'assemblée générale extraordinaire du samedi 16 juin 2007

1. Dérogations à la carte scolaire

Les ajustements limités prévus pour la rentrée de septembre 2007 ne nécessitent aucun délai. Nous demandons le strict respect du calendrier prévu : affectations PAM suivies d'une réunion entre le 9 et le 11 juillet. En tout état de cause, dans le cadre de la charte de pilotage des EPLE signée en janvier, aucune réunion ne saurait être organisée au-delà du vendredi 13 juillet.

Quant au fond, nous réaffirmons notre très forte inquiétude. Il sera aisé d'améliorer la mixité sociale des établissements très demandés en favorisant l'entrée d'élèves méritants. Ce faisant, il sera extraordinairement difficile de ne pas détruire la mixité scolaire des établissements défavorisés.

2. Moyens et T.R.M.

L'abrogation du décret de Robien entraîne l'affectation de plusieurs dizaines d'heures supplémentaires dans chaque lycée. Cette opération doit être faite très rapidement afin d'ajuster les répartitions de services.

Comme cela se faisait depuis deux ans sur décision de notre précédent recteur, aucun TRM ne doit être modifié sans l'avis du chef d'établissement.

3. Charte de pilotage des E.P.L.E.

Ce document impose de nouveaux rapports entre recteur, inspecteurs d'académie, collectivités territoriales et personnels de direction. Il faut organiser dès le premier trimestre dans notre académie la concertation nécessaire à sa mise en place.

Ces points seront développés avec force lors de l'audience demandée au recteur depuis quelques jours déjà.